

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2021.132

***Nombre de membres :***

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	22	Pour :	22
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 16 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** M. Patrick FERRARI pouvoir à M. Félix MANERO.

**Absent(s) excusé(s) :** Mme Valérie VIGNE, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Lylia CHALLAL, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance :** Mme ARMENGAUD.

**Objet de la délibération : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES**

**Exposé :**

Les dossiers de demande de subvention présentés par les associations TLA XV, Club Karaté Aucamville, US Aucamville Handball, Aucamville Escrime, Saint-Alban Aucamville Football Club, Tennis Club Aucamville et Association de pêche Aucamville, étant complets, le Conseil municipal peut délibérer sur leur attribution.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1611-4 et L2311-7,  
Vu l'avis favorable de la commission sport du 22 octobre 2021,

Entendu l'exposé de M. MANERO, Sixième Adjoint, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article unique** : d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

**SPORT**

- TLA XV : 8 960 euros
- Club Karaté Aucamville : 2 000 euros
- US Aucamville Handball : 4 960 euros
- Aucamville Escrime : 2 250 euros (2 000 euros + 250 euros de subvention exceptionnelle)
- Saint-Alban Aucamville Football Club : 9 000 euros
- Tennis Club Aucamville : 3 500 euros
- Association de pêche Aucamville: 900 euros

Le Maire,

Gérard ANDRE

*Document signé électroniquement*

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20211123-23112021\_132-DE  
Reçu le 24/11/2021  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard  
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=  
0002 21310022500019,OU=MAI  
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=  
#0C144E545246522D323133313  
0303232353030303d39, O=Maire,  
LE D'AUCAMVILLE, L=SAINT ALB  
BAN CEDEX,C=FR  
24/11/2021



AUCAMVILLE